

**CONSEIL D'ECOLE
du 12 mars 2018
PROCES VERBAL**

Etaient présents :

Mme Beillard (maire)
Mme Raveneau (adjoite à la mairie – responsable aux TAP)
Mme Merisier, Mme Hubert, Mme Lemer, Mme Lascaud et Mr Hentsch (enseignants)
Mme Szczepanski, Mr Perdriau, Mme Couineau-Haberland, Mr Richard, Mme Trémelo (parents d'élèves titulaires) ; Mme Carpuat (suppléante).

Etaient absents :

Etaient excusés :

L'inspecteur (IEN), Mme Baraud et Mr Cauneau (enseignants), M. Durand (DDEN)

Le conseil d'école débute à 18 h30. Le directeur remercie les participants de leur présence.

La restauration scolaire

Il avait été évoqué lors du premier conseil d'école, la possibilité d'envoyer à deux parents le menu du mois à venir afin qu'ils puissent participer à l'équilibre des plats sur la semaine.
La demande n'a pas été réitérée par les parents. Et la cantine n'est pas spécialement d'accord pour que les parents s'immiscent dans leur fonctionnement.
Concernant le temps de restauration, les maternelles disposent d'environ 50 minutes pour manger et les plus grands disposent d'environ 35 min et sont répartis sur deux services.

Les rythmes scolaires

La décision concernant le maintien à 4,5 jours ou le retour à 4 jours n'a pas encore été prise et sera communiquée mi-mai. Le conseil régional doit encore donner son avis en matière de transport.

Les TAP, suite à une délibération du conseil municipal vont s'arrêter. La municipalité souhaite utiliser l'argent alloué au TAP en direction des enfants d'une façon ou d'une autre.
Impossibilité de mettre en place des activités le mercredi à cause du centre aéré de secteur, qui n'est pas plein et qui a besoin des enfants des communes alentours pour subsister.

PPMS et Document santé et sécurité

Les 4 Plans Particuliers de Mise en Sécurité ont été validé sur les écoles.

Intrusion en élémentaire : le 1^{er} décembre

Intrusion en maternelle : le 8 décembre

Risques Majeurs en élémentaire : le 25 janvier (tempête)

Risques Majeurs en maternelle : le 26 janvier (tempête)

Les mises en sécurité ont été rapides et effectuées dans le calme. Les consignes respectées. Un autre exercice sera effectué dans l'année sans que les élèves soient prévenus.

Le document unique santé et sécurité au travail a été rédigé pour les écoles. Le bilan est très positif. On peut noter 3 actions à mettre en œuvre pour parfaire le tout :

- changer / réparer deux prises électriques en maternelle (déjà fait)
- mettre en place un registre de sécurité (à destination du personnel)
- réparer le grillage de la cour élémentaire pour éviter le passage des animaux.

Bilan des actions pédagogiques

- Sortie à La Rochelle : Un trajet un peu long mais un très bel aquarium. Les enfants étaient ravis.

- Fête de Noël : Un spectacle réussi avec une bonne attention des spectateurs.
- Tournoi d'échec et de ping-pong : Les élèves sont contents que les tournois aient repris avec une année de pause.

Projets à venir

- Préfaïlles : Les GS, CP et CE1 partent en classe de mer du 4 au 6 avril. Une réunion de préparation et d'information aura lieu le 15 mars à 19h pour donner les derniers détails et consignes avant le voyage. Les enseignants remercient l'APE et la municipalité de leur participation financière rendant ce voyage possible.
- CROSS : Les conseillers pédagogiques n'organisent plus les cross. Du coup, avec l'école de Vernantes, nous avons organisé notre propre cross au château de Jalesne. Nous y avons convié l'école de Mouliherne et l'école de Saint-Philbert (qui n'a pu venir à cause du transport).
- Les CE2 – CM1 se rendront à un Spectacle Ombre et Lumière dans le cadre du projet Mômes en folie. Ce spectacle se déroulera le jeudi 29 mars en après-midi.
- Pour la piscine : pas encore de nouvelles mais normalement reconduction du dispositif de l'année dernière. L'année prochaine, il pourrait y avoir une augmentation du nombre de créneaux de piscine.

APC

L'Aide Personnalisée Complémentaire se poursuit normalement. Le mardi est toujours consacré au suivi d'élèves sur la durée et le jeudi à la prise en charge ponctuelle et rapide des élèves en difficultés légères.

Prévision d'effectif

La prévision d'effectif en décembre était de 122 élèves à la rentrée 2018 soit 24,4 élèves par classe. Nous sommes toujours au dessus de la cible fixée à 24 pour notre type d'école. Il n'y aura donc pas de fermeture ou d'ouverture en 2018.

Pause méridienne

Plusieurs familles se plaignent de problèmes de surveillance sur les temps du midi.

La municipalité va demander au personnel de mieux se répartir pour améliorer la surveillance et d'améliorer la communication aux parents par rapport aux enfants qui créent les problèmes.

De la même manière que pour la restauration scolaire, le conseil d'école rappelle qu'il n'est pas là pour régler des problèmes individuels. Nous invitons les parents à se tourner vers le foyer logement et la mairie en cas de problème.

Questions diverses

- Jeu des 1000 euros : l'école ne s'est pas renseignée sur les modalités de participation. Il faudrait que la personne qui en a fait la demande nous explique davantage les modalités et qu'elle se renseigne.
- Végétalisation du parking : Proposition de végétalisation pour empêcher certains parents de se garer sur l'herbe et ne respecte pas le parking et les places disponibles pour se garer. Il est demandé aux parents de s'engager sur le parking pour utiliser les places disponibles plutôt que de se garer dans l'herbe à l'entrée.

Le conseil d'école se termine à 20 heures.

La secrétaire de séance
Mme Hubert Laurence



Le directeur de l'école
M. Hentsch Simon

